



Permis T – Paris CDG / Orly

E-learning

3 h

Objectifs

- Connaître la réglementation et les consignes permettant de conduire en sécurité sur les aires de Trafic de l'aéroport Charles De Gaulle et Orly.
- Attention, cette formation doit être complétée par une formation pratique obligatoire à la charge de l'employeur pour permettre la délivrance du permis T.

Programme de formation

- I. Réglementation applicable et les règles à respecter sur Paris-Charles de Gaulle et Orly
▪ Test intermédiaire
- II. Zonage et la cartographie de la plate-forme
Test intermédiaire
- III. Modalités d'accès au côté piste de l'aéroport
Test intermédiaire
- IV. Inspection du véhicule avant utilisation
▪ Test intermédiaire
- V. Principes généraux relatifs à la circulation des véhicules
▪ Test intermédiaire
- VI. Règles générales de sécurité sur l'aire de mouvement
▪ Test intermédiaire
- VII. Circulation des véhicules autour du poste avion
▪ Test intermédiaire
- VIII. Aire de manœuvre
▪ Test intermédiaire
- IX. Procédures d'urgence
▪ Test intermédiaire

Public - pédagogie

Public / Pré requis :

Toute personne devant conduire sur les aires de trafic de l'aéroport Charles de Gaulle et Orly

Le stagiaire devra être titulaire des autorisations/permis de conduire du véhicule /engin, d'un titre de circulation aéroportuaire (badge rouge) sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et Orly ainsi que d'un document d'identité.

Pédagogie / modalité d'évaluation :

Lors de l'examen final, 20 questions seront sélectionnées parmi les questions. Le stagiaire devra réussir son test final avec un minimum de 80 % de bonnes réponses pour valider sa formation. Une fois la formation validée par le stagiaire, un email contenant l'attestation est envoyé au MANAGER en charge de son inscription. En cas d'échec au test final, un email sera envoyé à Instructeurpermist@axisressources.fr

Validité : 2 ans

- X. Amélioration continue de la sécurité
- Test intermédiaire
- Test final